PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Bulletin de situation hydrologique

Situation au 1er avril 2025 sur la région Auvergne-Rhône-Alpes

Le cumul de précipitations de ce mois de mars 2025 est proche de la normale à l'échelle de la région, avec toutefois une répartition très hétérogène à l'échelle des départements. Les cumuls sur la Haute-Loire (43), l'Ardèche (07) et la Drôme (26) sont très excédentaires, de 60 à 200 %. À l'inverse, le Cantal (15), le Puy-de-Dôme (63) et l'Ain (01) accusent un déficit pluviométrique de 20 à 40 %, allant jusqu'à 60 et 70 % sur la Savoie (73) et la Haute-Savoie (74). Au 1er avril 2025, l'enneigement reste globalement déficitaire à basse et moyenne altitude sur les Alpes du Nord. L'épaisseur du manteau neigeux est plus proche des normales en haute altitude.

L'hydrologie des cours d'eau est en dessous des normales sur l'ensemble de la région, à l'exception des départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche. Les précipitations ont de nouveau été très localisées sur ces départements, en conséquence, les valeurs mensuelles sont très fortes. Ailleurs, les valeurs mensuelles sont faibles, voire très faibles sur certains cours d'eau dans le Forez et dans les Alpes.

Les retenues de Naussac et Villerest sont remplies à plus de 90 %. Les taux de remplissage des retenues du bassin Rhône-Méditerranée sont inférieurs à 70 %.

Situation des nappes d'eaux souterraines : À l'est de la région, côté bassin du Rhône, il y a assez peu de changements par rapport au mois précédent pour les nappes les plus inertielles avec des niveaux de recharge toujours faibles à fin mars. Les tendances à la hausse persistent toujours sur certaines d'entre elles, comme les nappes fluvio-glaciaires du couloir de Certines, de la Plaine de Bièvre Liers Valloire et de la vallée du Garon. Ailleurs les tendances sont à la baisse. Dans le détail les niveaux restent un peu supérieurs à la moyenne dans l'Est lyonnais et la vallée du Garon, proches de la moyenne en Bièvre Valloire et en dessous des moyennes sur les Plaines de Romans et de Valence. On constate une dégradation de la situation de la basse vallée de l'Ain qui passe de moyenne à modérément basse. Au niveau de la molasse miocène du Bas Dauphiné, la situation est toujours majoritairement modérément basse. Pour ce qui concerne les nappes plus réactives notamment des vallées alluviales, seules celles situées au sud de la région (Drôme, Eygues) sont dans un état moyen voire supérieur à la moyenne, quasiment partout ailleurs la situation se dégrade et passe à modérément basse.

À l'ouest de la région, les situations passent à modérément basses au niveau des édifices volcaniques de la chaîne des Puys et à modérément haute au niveau du Devès. Pour ce qui concerne les nappes alluviales de l'Allier et de la Loire, les niveaux restent dans l'ensemble modérément hauts.

Sommaire

Sommaire....2
Point météorologique....3
Précipitations depuis septembre 2024....3
Précipitations mensuelles....4
Enneigement....5
Humidité des sols....7
Hydrologie....8
Hydraulicité....8
Faibles débits (VCN3)....9
Situation des retenues....10
Situation des nappes d'eaux souterraines....11
Sur l'Est de la région dans le bassin du Rhône....11
Sur l'Ouest de la région dans les bassins de la Loire et de l'Allier....12
Mesures d'anticipation et de restriction des usages de l'eau....14

Point météorologique

Précipitations depuis septembre 2024

Les précipitations cumulées depuis septembre 2024 sont légèrement supérieures à la normale 1991-2020 à l'échelle de la région. La répartition des cumuls de précipitations est hétérogène : des excédents pluviométriques de 60, 45 et 48 % pour les mois de septembre, octobre et janvier, un mois de décembre conforme à la normale, 45, 35 et 7 % de déficit pour les mois de novembre, février et mars. L'excédent de précipitations se concentre sur la Haute-Loire (43) et l'Ardèche (07), et dans une moindre mesure sur l'Allier (03), la Loire (42) et la Savoie (73).

Cumul de précipitations depuis septembre 2024 au 1er avril 2025

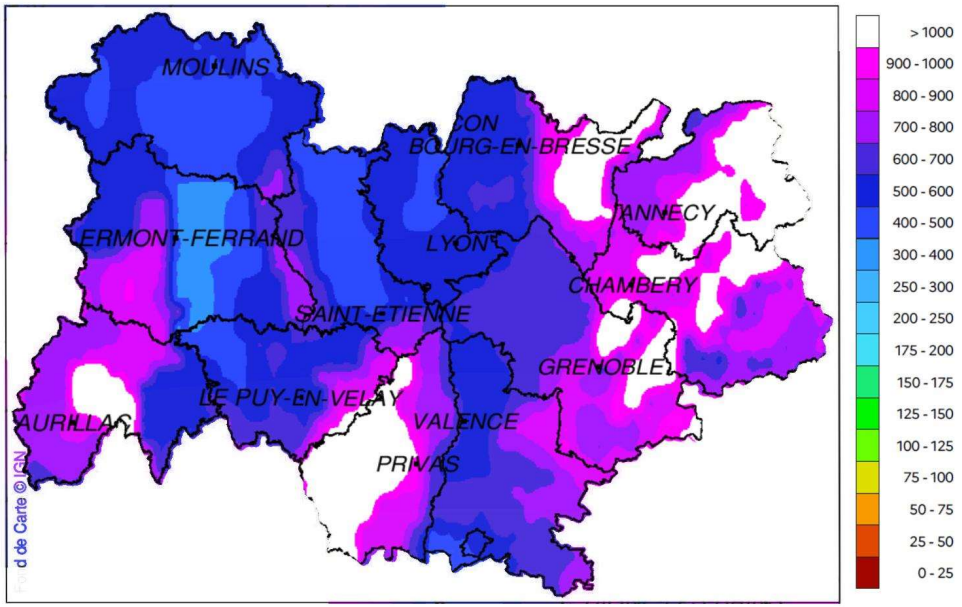

Rapport à la normale du cumul de précipitations de septembre 2024 à avril 2025

Précipitations mensuelles

Le cumul de précipitations de ce mois de mars 2025 est proche de la normale à l'échelle de la région, avec toutefois une répartition très hétérogène à l'échelle des départements. La moitié sud de la région a bénéficié de 2 à 4 jours de pluie de plus que la normale, voire 10 jours sur les contreforts du Massif Central et les Cévennes. Les cumuls mensuels sur l'Ardèche (07) s'échelonnent entre 70 mm au Nord-Est et 390 mm au Sud-Est. Il est tombé quasiment 3 fois plus de pluie qu'un mois de mars classique sur ce département. Les cumuls sur la Haute-Loire (43) et la Drôme (26) sont très excédentaires de 60 à 70 %. À l'inverse, le Cantal (15), le Puy-de-Dôme (63) et l'Ain (01) accusent un déficit pluviométrique de 20 à 40 %, allant jusqu'à 60 et 70 % sur la Savoie (73) et la Haute-Savoie (74).

Cumul de précipitations mars 2025

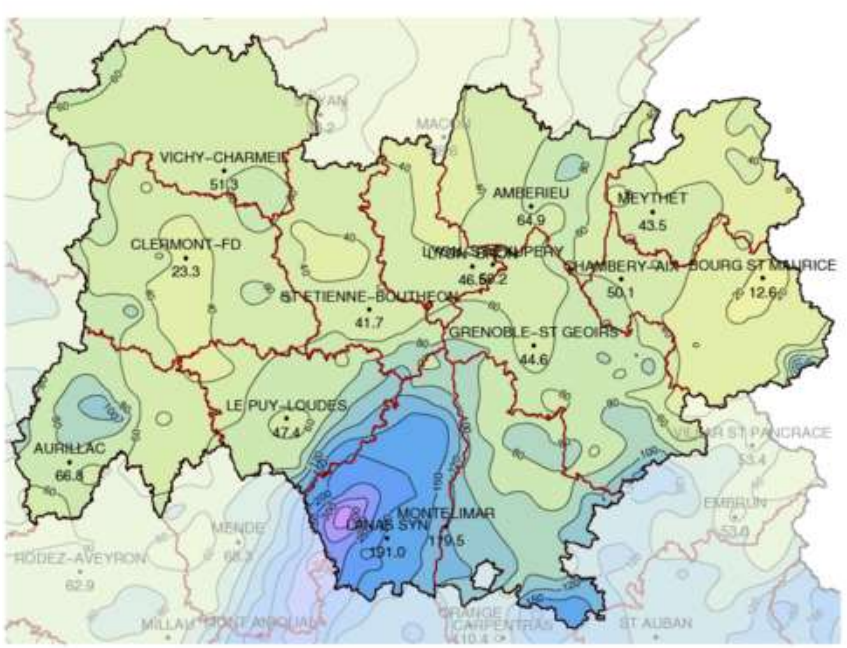

Rapport à la normale du cumul de précipitations mars 2025

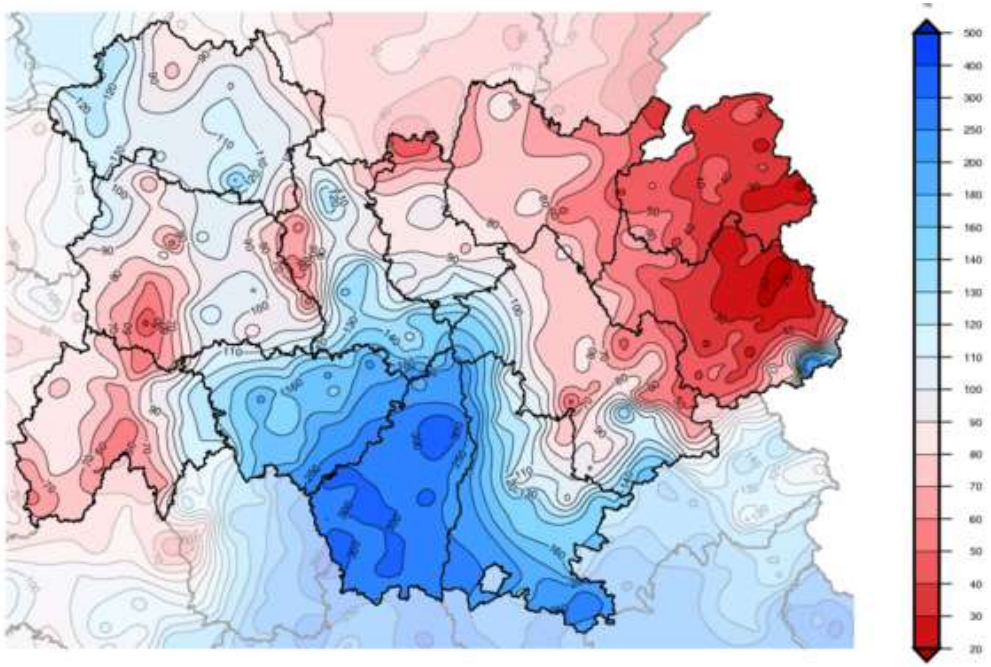

Enneigement

Épisode neigeux tardif : Le 15 mars 2025, un temps perturbé donne des précipitations sous forme de neige à basse altitude et en plaine sur certains départements de la région : 1 cm entre 300 et 400 m d'altitude, 5 cm au-dessus de 500 m d'altitude et jusqu'à 10-15 cm en montagne vers 1000 m d'altitude. On a pu relever 7 cm à Sutrieu (01); 9 cm à Saint-Nicolas (03); 6 cm à Saint-Agrève (07); 12 cm à Marcenat (15); 5 cm au col de la Rossatière (38); 7 cm à Saint-Etienne (42) et 13 cm à Vernines (63).

Au 1er avril 2025, l'enneigement reste globalement déficitaire à basse et moyenne altitude sur les Alpes du Nord. L'épaisseur du manteau neigeux est plus proche des normales en haute altitude, avec toutefois de grandes disparités suivant les massifs et l'exposition. L'enneigement est quasi inexistant sur le Massif central, le Bugey et les Cévennes.

Équivalent en eau du manteau neigeux de novembre 2024 à avril 2025 au-dessus de 1000 m en Isère (38)

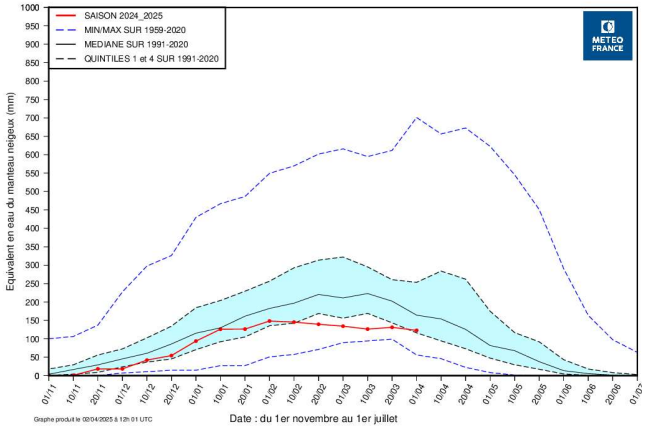

Équivalent en eau du manteau neigeux de novembre 2024 à avril 2025 au-dessus de 1000 m en Savoie (73)

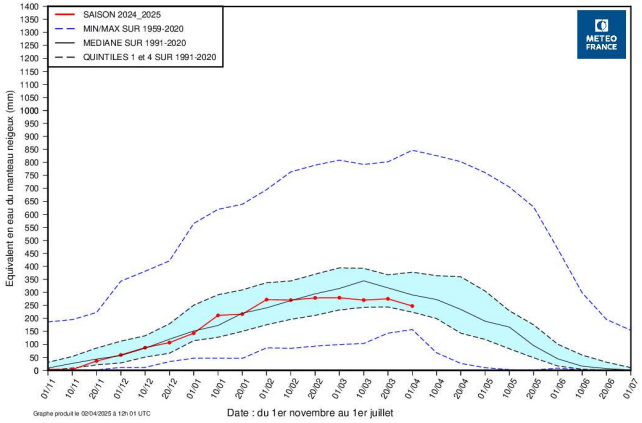

Équivalent en eau du manteau neigeux de novembre 2024 à avril 2025 au-dessus de 1000 m en Haute-Savoie (74)

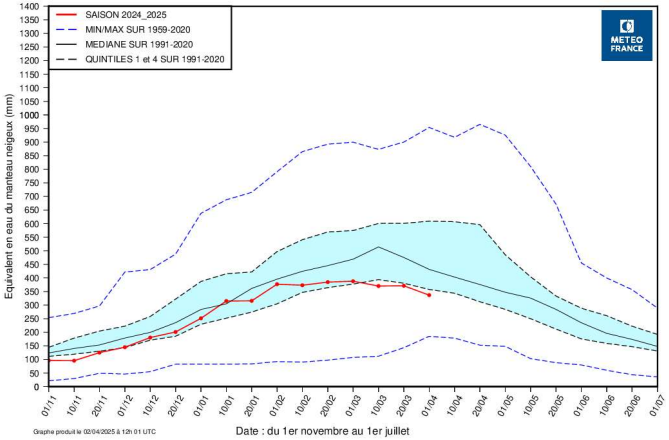

Équivalent en eau du manteau neigeux de novembre 2024 à avril 2025 au-dessus de 1000 m sur les Alpes du Nord

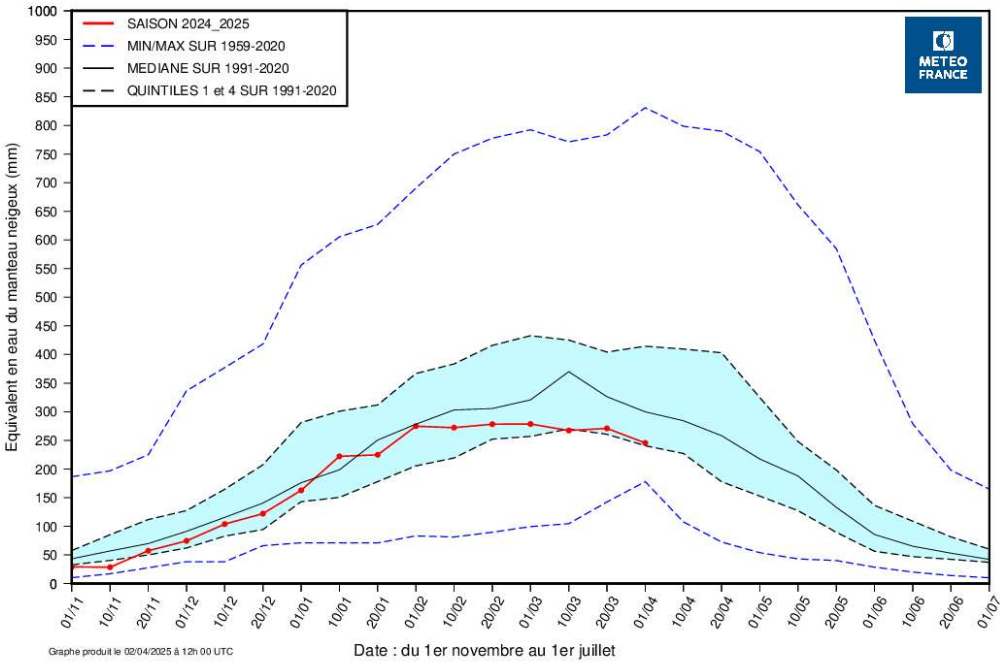

Équivalent en eau du manteau neigeux au 1er avril, de 1959 à 2025, au-dessus de 1000 m sur les Alpes du Nord

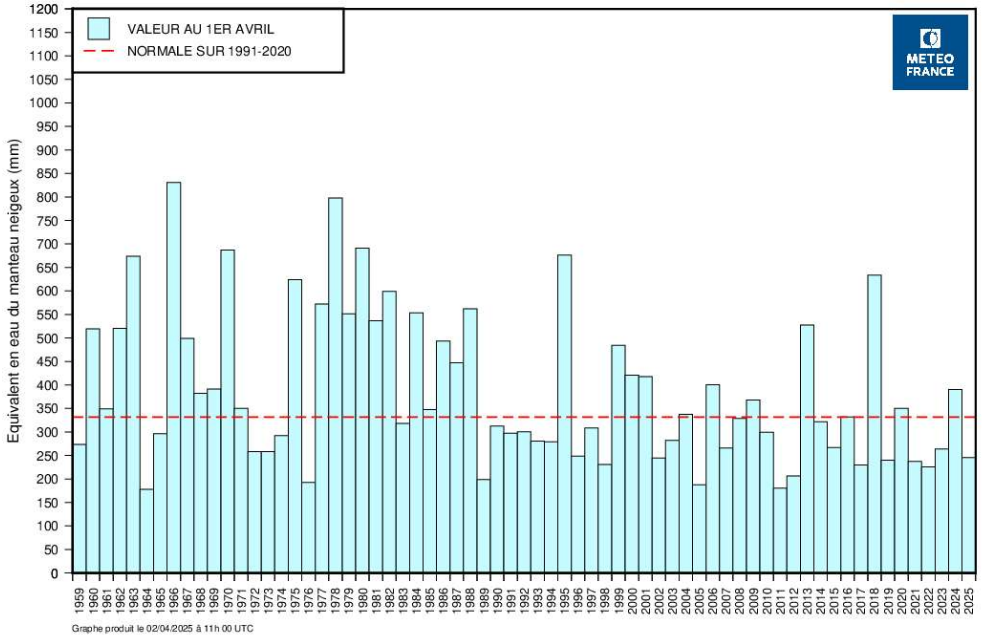

Situation au 1er avril 2025 :

Les sols demeurent plus humides que la normale sur la Haute-Loire (43) et la Drôme (26). Ils sont exceptionnellement humides sur l'Ardèche (07). Les sols se sont asséchés sur le Cantal (15), le Puy-de-Dôme (63), la Loire (42), le Rhône (69) et l'Ain (01). À l'échelle de la région, l'humidité des sols est dans la normale.
Les températures minimales ont été particulièrement douces sur la Haute-Loire (43), l'Isère (38), la Savoie (73) et la Haute-Savoie (74). Mars 2025 se place au 10e rang des mois de mars les plus doux du point de vue des températures minimales depuis 1947, avec seulement 2 à 5 jours de gel en plaine. L'ensoleillement est déficitaire de 10 à 20 % sur la moitié sud de la région. Le déficit dépasse 20 % sur le sud-est de la Haute-Loire (43) , le Haut-Vivarais (07) et les Cévennes ardéchoises. À l'inverse, sur l'Allier (03), la Haute-Savoie (74) et l'Ain (01), l'ensoleillement est excédentaire de 10 %.

Indice d'humidité des sols 1er avril 2025

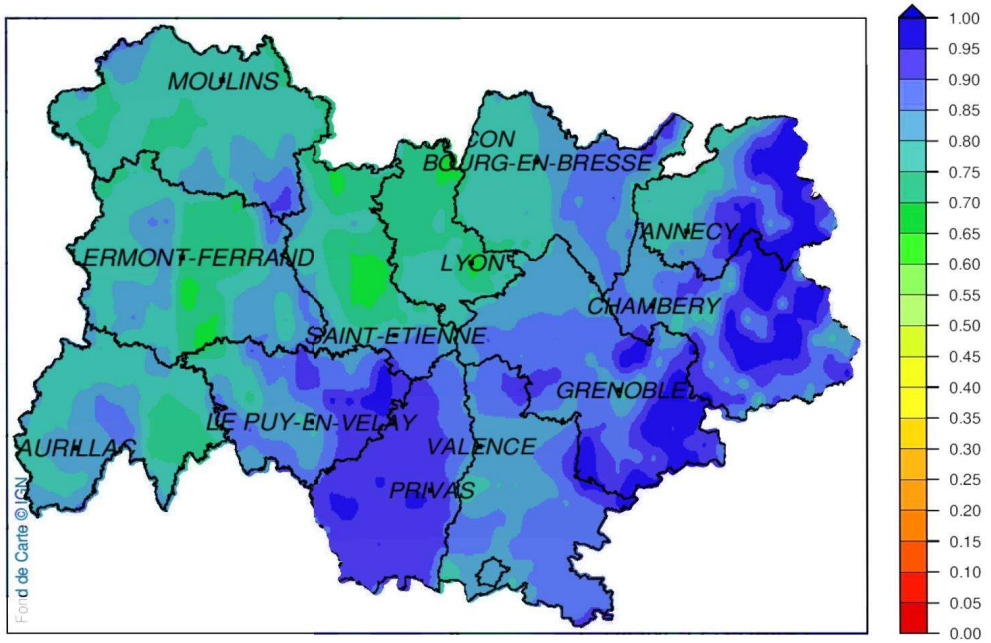

Évolution de l'indice d'humidité des sols sur la région depuis 1 an

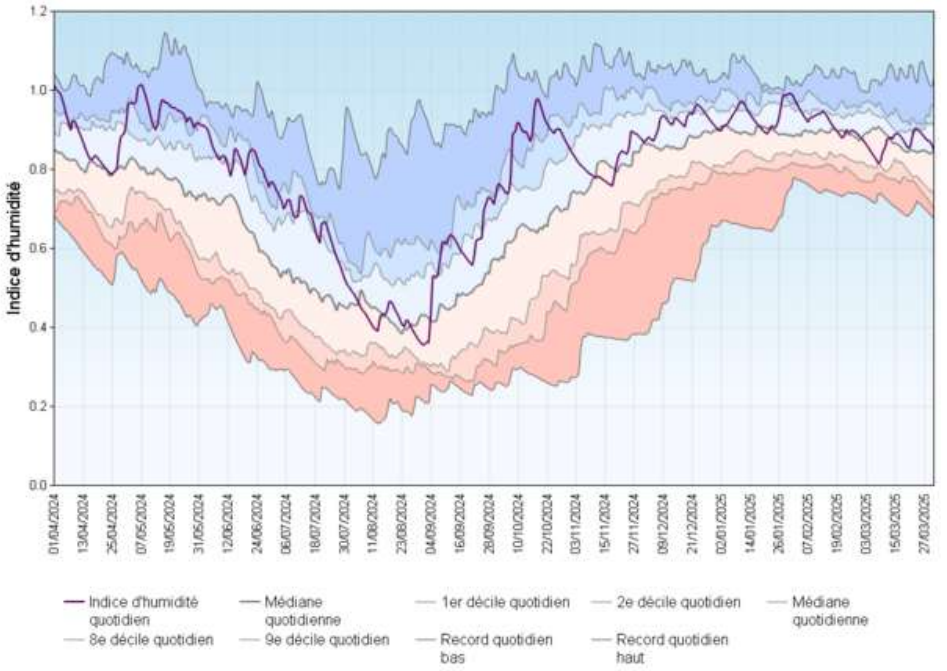

Hydrologie

Hydraulicité

L'hydraulicité est globalement faible à moyenne sur l'ensemble de la région, avec une tendance à la baisse, sauf dans les départements de Haute-Loire et de l'Ardèche où les valeurs sont fortes et en hausse.

Dans la vallée du Rhône, les valeurs d'hydraulicité sont en moyenne fortes et à la hausse, mais avec des différences notables entre les cours d'eau d'Ardèche et ceux de la Drôme et du nord de la vallée.

Les bassins de la Loire et de l'Allier présentent des valeurs proches de la normale, avec des valeurs faibles dans les parties aval, et des valeurs fortes à très fortes sur les parties amont grâce aux précipitations excédentaires en Haute-Loire et en Ardèche. Hormis le secteur amont, les valeurs sont à la baisse.

Le val de Saône, le Haut-Rhône et le bassin de l'Isère présentent des valeurs faibles, et de manière homogène sur les bassins versants. Quelques valeurs très sèches sont observées, notamment sur les cours d'eau alpins.

L'hydraulicité des cours d'eau du Cantal est faible et en baisse par rapport au mois de février.

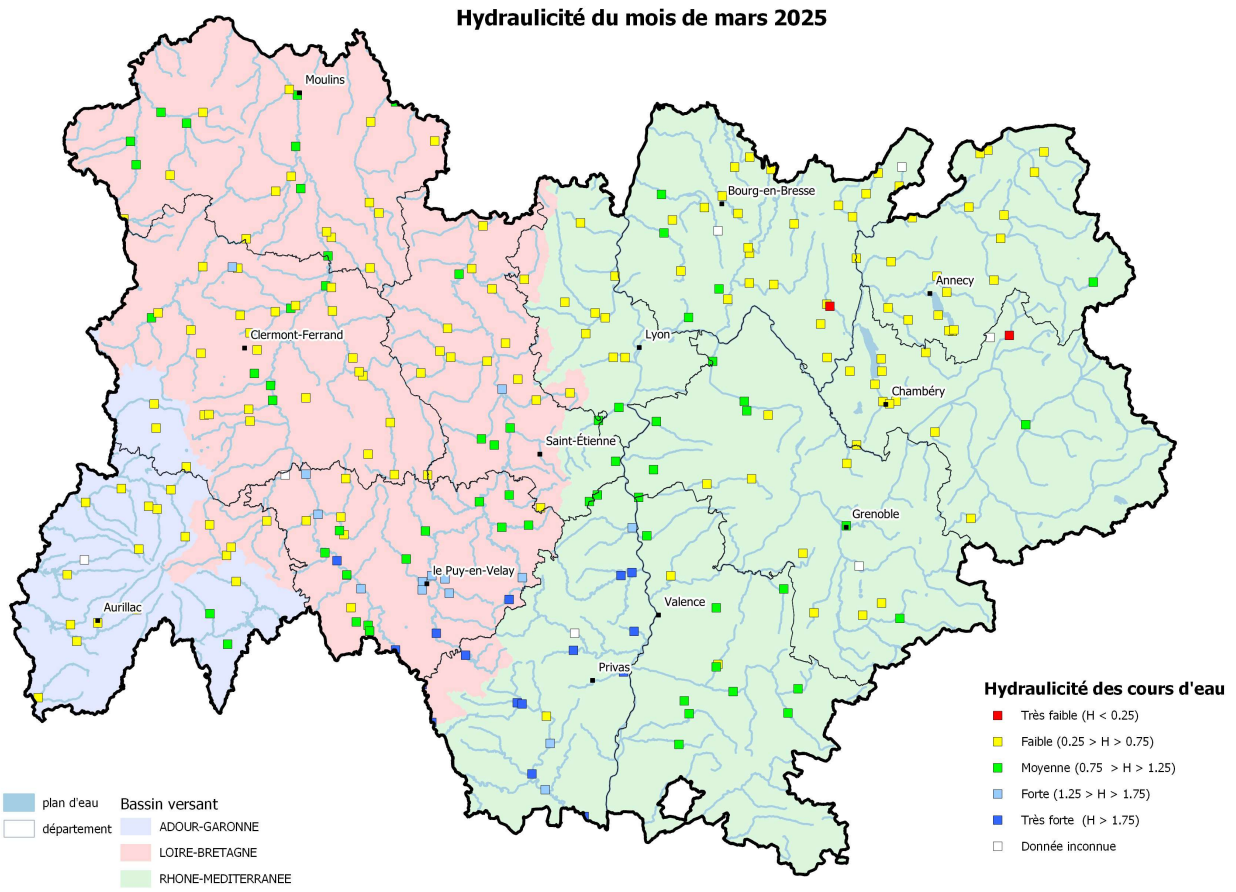

NB : L'hydraulicité est le rapport de la moyenne des débits d'une période donnée à la moyenne interannuelle de cette même période. Cette mesure, sans dimension, permet de comparer les stations simplement et par rapport à une année moyenne.

Faibles débits (VCN3)

Les valeurs des bas débits sont à la baisse sur l'ensemble de la région, passant d'une situation légèrement humide à normale.

Les bassins de la Loire et de l'Allier présentent une situation contrastée, avec des valeurs de VCN3 hautes pour la saison sur leurs parties amont, mais des valeurs faibles à très faibles sur certains affluents comme la Dore, le Lignon ou encore la Besbre.

Coté Alpes, certains cours d'eau souffrent du manque de précipitations et montrent des valeurs très faibles. C'est le cas de l'Arvan et de l'Arly.

Le reste de la région présente des valeurs normales, voire très hautes pour les cours d'eau ardéchois. Certains affluents de la Dordogne montrent des valeurs faibles pour la saison.

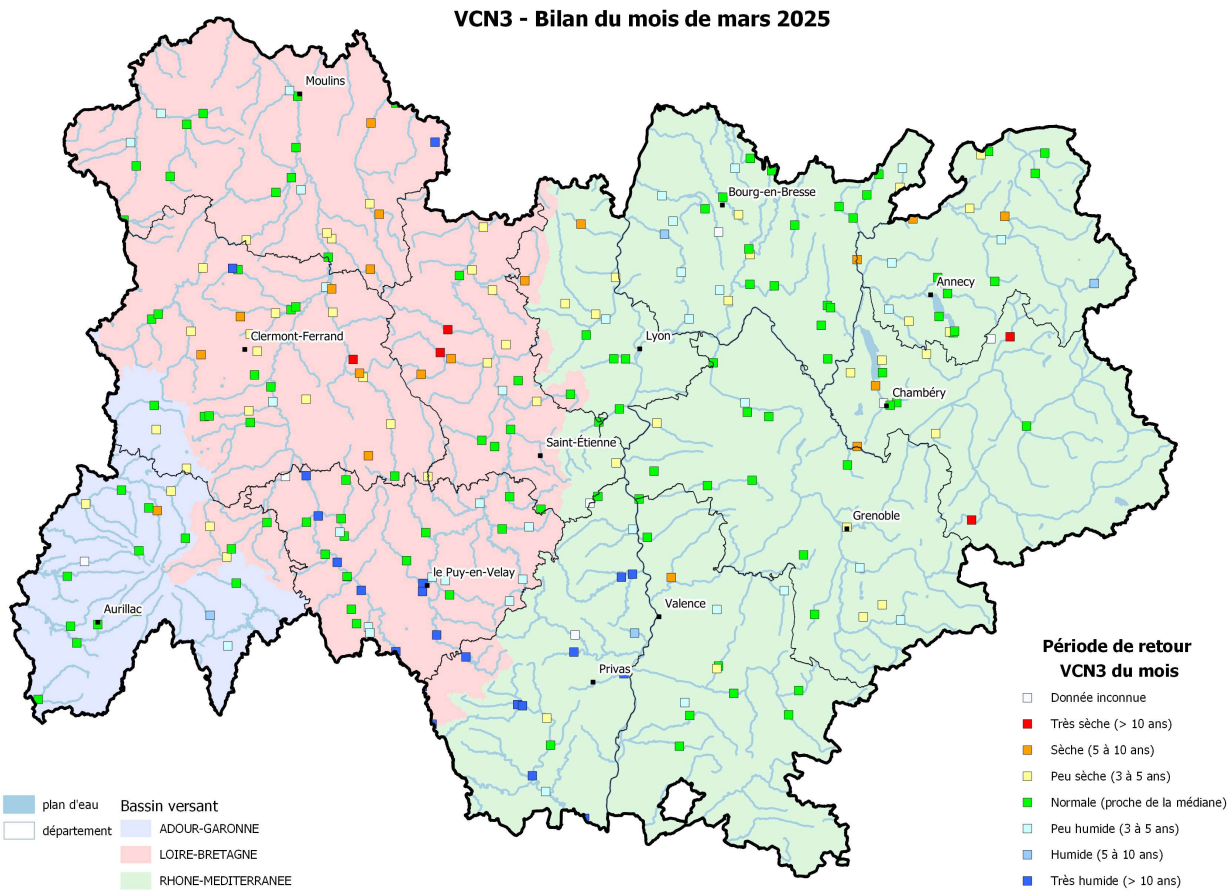

NB : le VCN3, ou volume consécutif minimal pour 3 jours, est le débit minimal ou débit d'étiage des cours d'eau enregistré pendant 3 jours consécutifs sur le mois considéré. Le VCN3 permet de caractériser une situation d'étiage sur une courte période, en comparant la valeur aux valeurs statistiques. Ici on attribue à la valeur mesurée une période de retour qui caractérise la fréquence d'apparition de cette valeur.

Situation des retenues

Bassin Loire-Bretagne

Au 1er avril 2025, le taux de remplissage de la retenue de Naussac est de 97 %, soit 179 millions de m³. Le taux de remplissage de la retenue de Villerest est de 92 %, soit 121 millions de m³.

Bassin Rhône-Méditerranée

Le taux de remplissage des retenues de Montpezat est inférieur à 50 % au 1er avril 2025. Le taux de remplissage des retenues du Chassezac est inférieur à 70 %.

Le taux de remplissage de la retenue de Vouglans est à 50 %.

Situation des nappes d'eaux souterraines

Sur l'Est de la région dans le bassin du Rhône

Au niveau des nappes d'alluvions fluvio-glaciaires du bassin du Rhône amont, les nappes du couloir de Certines et de la vallée du Garon restent orientées à la hausse, alors qu'au niveau des nappes de la basse vallée de l'Ain et du fluvio-glaciaire de l'Est Lyonnais, les tendances à la baisse se poursuivent. La situation change peu dans l'ensemble, avec des niveaux qui restent modérément hauts dans l'Est Lyonnais et la Vallée du Garon, et proches de la moyenne dans le couloir de Certines. Cependant, au niveau de la basse vallée de l'Ain, la situation se dégrade et passe de moyenne à modérément basse. Les niveaux de recharge sont faibles dans l'ensemble, avec des précipitations efficaces depuis septembre tout juste normales. La situation n'est donc pas très favorable, les conditions de précipitations et de température des prochains mois seront décisives.

Au niveau des nappes d'alluvions fluvio-glaciaires du Rhône moyen, la situation reste assez similaire à celle du mois précédent. Dans la Plaine de Bièvre-Liers-Valloire tout comme dans les vallées de Vienne, les niveaux restent orientés à la hausse et évoluent autour de valeurs moyennes, alors que dans la Plaine de Romans ainsi que dans la Plaine de Valence, les niveaux sont modérément bas avec une tendance à la baisse. Là aussi, les niveaux de recharges apparaissent comme très faibles voire nuls, l'éventualité de tensions à venir dépendra des conditions météorologiques des prochains mois. Partout les niveaux sont en dessous, et parfois très largement, de ceux observés en 2024 à la même période.

La situation de la nappe de la molasse miocène change peu au mois de mars, avec des niveaux en hausse très modérée ou stables. Les niveaux évoluent toujours très au-dessus de la moyenne dans le secteur de plaine de Valloire, où ils sont hauts. Ils sont modérément bas à bas dans la Drôme des collines et moyens dans les collines molassiques du sud Grésivaudan. On note une certaine amélioration dans la Plaine de Valence, où les niveaux passent de modérément bas à moyens. Globalement, les niveaux sont proches ou un peu supérieurs à ceux de 2024 pour le même mois.

L'ensemble des nappes du pourtour Lémanique restent en situation haute à très haute.

Au niveau des nappes réactives du Rhône et de la Saône, la tendance reste baissière au cours du mois de mars, avec des situations qui se dégradent par rapport au mois précédent, passant de moyennes à modérément basses.

Au niveau des nappes alluviales des vallées Alpines, les tendances sont à la baisse. On note une dégradation de situation sur les alluvions de l'Isère en Combe de Savoie, où la situation passe de moyenne à modérément basse, ainsi que sur les alluvions du Guiers Herettang, où la situation passe de modérément basse à basse. La nappe des alluvions du Drac à Vif se maintient en situation normale.

Dans le sud du département de la Drôme, où les précipitations ont été plutôt excédentaires sur le mois, on observe des niveaux plutôt en hausse, moyens à modérément hauts au niveau des alluvions de la vallée de la Drôme, et moyens au niveau des alluvions de la Vallée de l'Eygues.

Sur l'Ouest de la région dans les bassins de la Loire et de l'Allier

Au niveau du volcanisme de la chaîne des Puys, les tendances sont majoritairement à la baisse. La plupart des points de suivi des coulées superficielles de la partie nord de la chaîne des Puys montrent une situation modérément basse, qui se dégrade progressivement, alors que les niveaux pour certains niveaux aquifères profonds et plus inertiels, restent bas à très bas. Concernant le massif volcanique du Devès, le seul point de suivi disponible montre une baisse très modérée et des niveaux qui sont un peu au-dessus de la moyenne, sans changement majeur par rapport au mois précédent. Au niveau de la nappe alluviale de la Loire du Massif Central, les tendances sont à la baisse, mais les niveaux se maintiennent au-dessus de la moyenne. Au niveau des alluvions de l'Allier, les niveaux moyens du mois sont le plus souvent inférieurs à ceux du mois précédent, mais restent là aussi modérément hauts.

Situation des ressources en eaux souterraines - Bilan du mois de : mars.2025

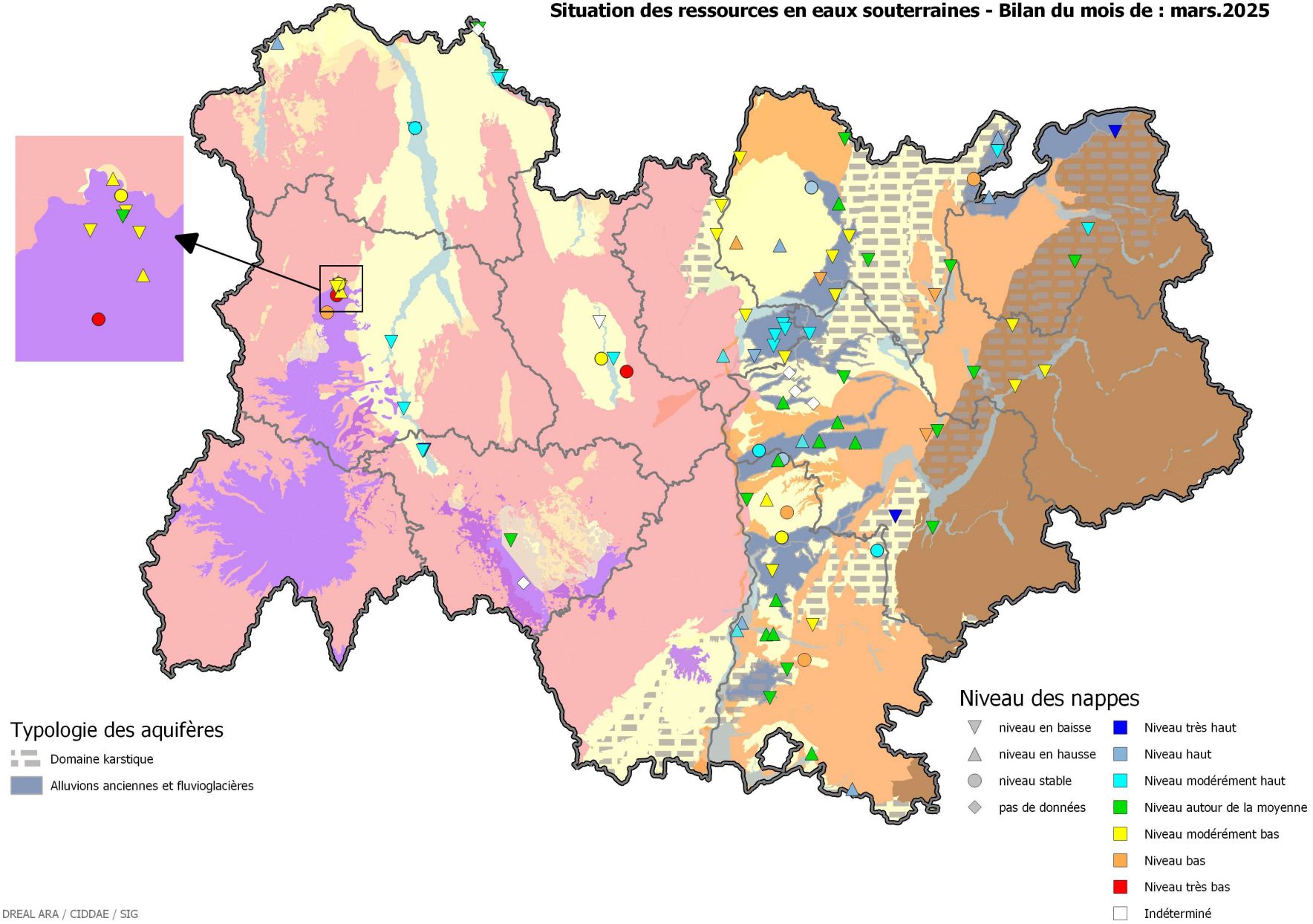

Mesures d'anticipation et de restriction des usages de l'eau

Au **1er avril 2025**, l'Ain (01) est le seul département de la région encore en restriction « alerte renforcée » sur les eaux souterraines. Au 1er avril 2024, l'Ain (01) était aussi le seul département de la région en restriction « alerte » et « alerte renforcée » sur les eaux souterraines.

Restrictions eaux superficielles – 1er avril 2025

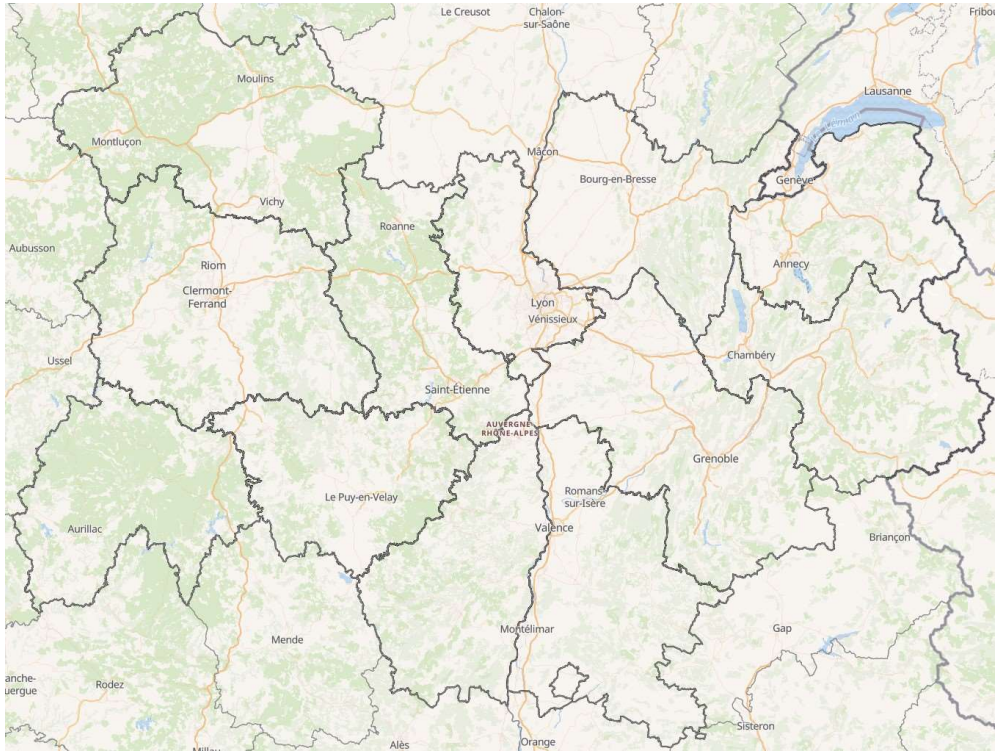

Restrictions eaux souterraines – 1er avril 2025

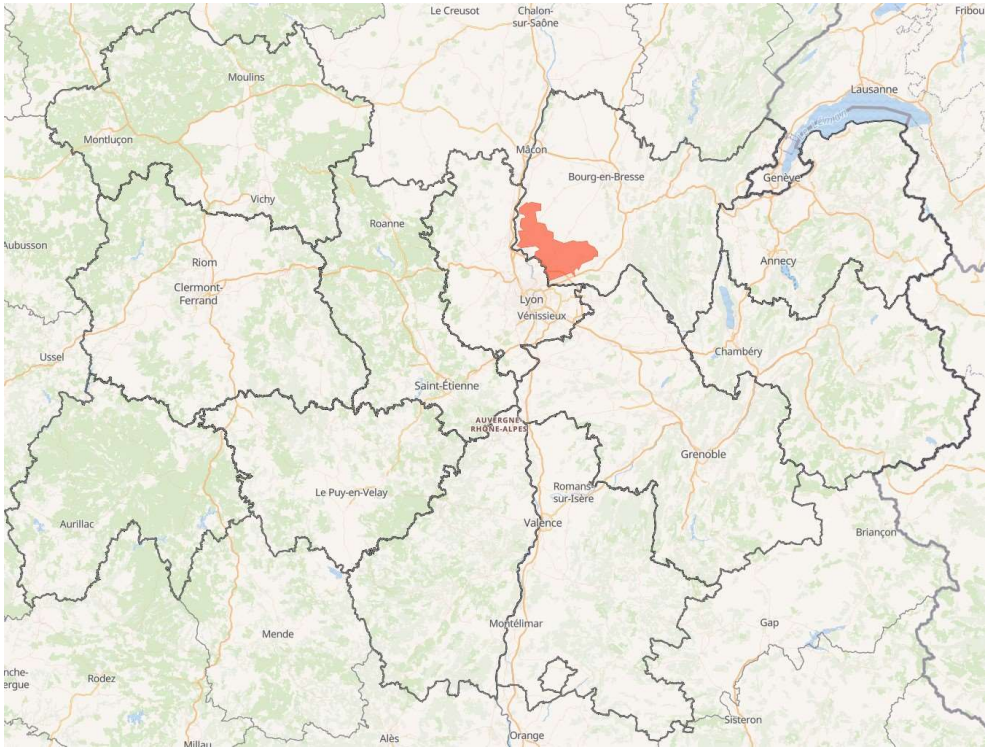

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Adresse postale : 69453 LYON CEDEX 06
Service Eau, hydroélectricité, nature – Pôle Politique de l'eau

Contact : Pôle Politique de l'Eau
pe.ehn.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr